

MC/INF/276

**Original: anglais
15 novembre 2004**

QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION

**ÉVALUATION ET MISE EN VALEUR DE LA MIGRATION:
COÛTS, AVANTAGES, OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE LA MIGRATION**

ÉVALUATION ET MISE EN VALEUR DE LA MIGRATION: COÛTS, AVANTAGES, OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE LA MIGRATION

I. INTRODUCTION

1. Le débat sur les migrations internationales revêt depuis quelques années un caractère d'urgence. La mobilité croissante de la main d'œuvre due à la mondialisation de l'économie, l'émergence de nouvelles populations migrantes, la dynamique démographique et les préoccupations grandissantes liées à la sécurité sont autant de phénomènes qui donnent à penser que la situation évolue actuellement à un rythme dépassant la capacité collective des États à "réguler" les mouvements migratoires.

2. Cette impression d'urgence se fonde sur des considérations multiples. Dans certains pays, les migrations contribuent, aujourd'hui comme dans le passé, au développement économique, à la dynamique des sociétés, à la richesse et à la diversité culturelle, qui comptent parmi les objectifs nationaux de première importance. Les États concernés souhaitent par conséquent préserver durablement ces acquis. Dans le même temps, d'autres pays s'interrogent avec inquiétude sur les mesures à prendre pour s'adapter au nouveau contexte migratoire et sur les politiques à mettre en œuvre pour faire face à ces nouveaux défis. Dans un cas comme dans l'autre, les pays doivent s'employer à trouver un juste équilibre entre les mesures visant à faciliter et à maîtriser la migration.

3. La question n'est plus de savoir s'il faut ou non accepter le principe de la migration. Il s'agit désormais de trouver des solutions qui permettent de gérer efficacement les migrations afin de renforcer leurs effets positifs et de réduire leurs incidences négatives. Quelles sont les formes de migration qu'il convient de promouvoir? Dans quelles conditions doivent-elles être encouragées? Quelles sont au contraire les formes de migration inopportunes qu'il convient de réorienter?

4. Les effets des migrations internationales sont tout aussi complexes que leurs causes et ne sont pas simplement positifs ou négatifs. On citera à cet égard l'exemple suivant, qui est plus complexe qu'il y paraît: l'émigration de personnes hautement qualifiées est souvent considérée comme une perte pour les pays d'origine et comme un avantage pour les pays de destination. En réalité, l'équation n'est pas tout à fait aussi simple. Dans les pays d'origine, les travailleurs qualifiés qui émigrent libèrent des postes aussitôt pourvus par d'autres personnes qualifiées, et la baisse du taux de chômage qui en résulte peut contribuer à compenser la perte liée à leur départ. Mais cela ne suffit pas nécessairement à amortir le coût de la formation des migrants qualifiés qui ont quitté le pays. Cependant, lorsque les migrants mettent à profit les débouchés commerciaux qu'offre leur pays d'adoption pour faciliter l'établissement de relations commerciales avec des entreprises de leurs pays d'origine, les deux pays peuvent y trouver leur compte. À l'inverse, lorsque le pays de destination ne fait pas usage des qualifications professionnelles et des compétences des migrants installés sur son territoire, la migration peut avoir des retombées négatives, dans le pays d'origine comme dans le pays de destination.

5. Vouloir évaluer l'intérêt des migrations en ne tenant compte que de leur dimension économique serait une erreur. Si les migrations contribuent à la croissance et à la prospérité économiques des nations et de la planète dans son ensemble, elles touchent aussi à des questions

complexes comme la sécurité et les droits de l'homme, la santé publique et l'identité nationale. Outre leur impact économique, elles ont des retombées politiques, sociales, culturelles et autres et revêtent de surcroît une très forte dimension humaine.

6. Il n'existe aucune méthode précise ou globale pour mesurer, évaluer et quantifier de manière exhaustive les retombées et la valeur des migrations, sous toutes leurs formes. Compte tenu de la multitude des paramètres à prendre en considération, et en particulier du grand nombre d'acteurs concernés, il est difficile de dresser un inventaire complet des effets positifs et négatifs de la migration.

7. Le **Rapport sur l'État de la migration dans le monde en 2005** (troisième parution de cette série) fait le point des recherches sur les coûts et avantages des migrations internationales. Le présent document s'appuie sur ce rapport, que l'OIM publiera prochainement, et a pour objet de stimuler les délibérations du Conseil sur la place qu'occupe la migration. Il aborde à cette fin diverses questions liées à trois des principales dimensions du phénomène migratoire – i) humaine, ii) économique, iii) socio-culturelle – et examine un problème stratégique d'importance majeure: la gestion des migrations.

II. LA DIMENSION HUMAINE

8. Cette analyse commencera comme il se doit à l'échelle individuelle. La migration ne se résume pas à l'imbrication de quelques questions de politique générale. Elle résulte avant tout de la décision d'un individu de quitter son pays pour s'installer – à titre temporaire ou définitif – dans un autre, que ce soit pour chercher du travail, rejoindre des parents, suivre des études, fuir un danger ou échapper à des difficultés particulières. Elle suppose que les candidats au départ ont préalablement pesé le pour et le contre et réfléchi aux efforts qu'ils vont devoir faire pour vivre une expérience positive dans leur pays d'adoption. Les gens qui émigrent espèrent trouver de meilleures conditions de vie et de sécurité pour eux-mêmes et pour leurs familles, et ont à cet égard des aspirations identiques à celles de tous les êtres humains.

9. Les personnes qui s'exilent volontairement gagnent presque toujours à quitter un pays pauvre pour s'installer dans un pays plus riche.¹ L'éradication de la pauvreté est d'ailleurs l'objectif premier de la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations Unies.² Les effets positifs des migrations internationales sur le devenir des individus et le développement des pays

¹ Hugo Graeme. *Migration and Development: A Perspective from Asia*, Migration Research Series, Organisation internationale pour les migrations, novembre 2003.

² En septembre 2000, 191 États ont adopté, sous l'égide des Nations Unies (ONU), la Déclaration du Millénaire, qui définit les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). <http://www.un.org/millenniumgoals>. Selon la Banque mondiale, un accroissement de 10 % du nombre de personnes quittant leur pays pour s'installer à l'étranger équivaut à une baisse de 1,9 % du nombre de pauvres dans le pays d'origine, et une augmentation de 10 % (en pourcentage du PIB) des fonds envoyés par les travailleurs immigrés entraîne en moyenne un recul de 1,6 % du nombre de personnes vivant dans la pauvreté.

d'origine suscitent actuellement un regain d'intérêt.³ Il ne fait aucun doute que les expatriations réussies constituent, à de nombreux égards, des expériences enrichissantes. Toutefois, cette expérience, aussi positive soit-elle, a un coût, puisqu'elle exige des migrants qu'ils consentent d'importants efforts pour s'adapter à leur environnement d'adoption et se séparent de leurs parents et de leurs amis. Ce coût est d'autant plus élevé dans le cas des migrants en situation irrégulière. Ainsi, le trafic d'êtres humains et l'introduction clandestine de migrants sont souvent synonymes d'exploitation et de vulnérabilité. Les migrations qui s'opèrent à l'insu des autorités nationales et hors de tout contrôle sont d'autant plus préoccupantes que les États doivent impérativement savoir, aujourd'hui plus que jamais, qui se trouve sur leur territoire et dans quels buts. Les migrations irrégulières, et en particulier le trafic d'êtres humains et l'introduction clandestine de migrants, peuvent avoir des conséquences particulièrement graves au plan économique et en matière de sécurité et de droits de l'homme, tant pour les individus que pour les sociétés.

10. **La protection des droits des migrants** est un principe essentiel consacré par le droit international relatif aux droits de l'homme. Pourtant, la xénophobie, la discrimination et le racisme sont encore bien trop répandus. Si les migrations sont actuellement au cœur du débat dans les pays de destination, d'origine et de transit, force est de constater que, dans de nombreux pays, l'opinion publique, généralement mal informée, est hostile aux migrants. La situation des migrants vivant en marge de la société, la migration irrégulière, et en particulier le trafic d'être humains et l'introduction clandestine de migrants, le crime organisé touchant les travailleurs autochtones et le chômage, en particulier en période de récession économique, sont autant de facteurs susceptibles de nourrir et de renforcer l'hostilité des communautés d'accueil à l'égard des migrants. La politisation du débat sur la migration peut amener l'opinion à percevoir les migrants comme un fardeau pour la société et non comme un atout, quels que soit les faits, et peut donc compromettre les avantages de la migration.

11. Si les États sont tenus de protéger les droits des migrants, ces derniers doivent respecter les lois en vigueur dans leur pays d'adoption et rejeter toute forme d'extrémisme ou d'intolérance. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que les migrants se doivent de contribuer de manière positive au devenir des sociétés qui les accueillent. Au plan politique, les États semblent prendre conscience de la nécessité de trouver un juste équilibre entre les droits et les responsabilités des migrants, conformément à une formule qu'il appartient à chaque pays de déterminer.

12. Au plan social, **les familles** contribuent fortement à l'intégration et à l'assimilation professionnelle des migrants. Les mesures de politique générale visant à faciliter le regroupement familial peuvent influencer de manière déterminante sur la facilité et la rapidité avec lesquelles les migrants s'intègrent et leur permettre de participer durablement au développement de leur pays

³ En décembre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa cinquante-huitième session, a adopté la résolution A/RES/58/208, dans laquelle elle engage instamment les Nations Unies et les États membres à poursuivre les efforts visant à renforcer la coopération dans le domaine des migrations internationales et du développement, afin d'intégrer de manière plus cohérente les questions liées aux migrations dans le contexte plus large de l'exécution des programmes de développement économique et social. Dans cette résolution, l'Assemblée générale se prononce par ailleurs en faveur de l'ouverture, dès 2006, d'un dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et de l'inscription, "à titre exceptionnel", des questions relatives aux migrations et au développement à l'ordre du jour de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, qui se tiendra en 2004, rompant ainsi avec la pratique établie, qui veut que la question des migrations ne soit débattue que tous les deux ans.

d'accueil. La séparation des familles revêt de multiples incidences: les migrants doivent notamment subvenir aux besoins de deux ménages, tandis que leurs conjoints élèvent seuls les enfants, ce qui n'est pas sans conséquences au plan social et culturel. Pourtant, ces aspects de la migration ne sont pas toujours pris en considération et n'ont pas encore été pleinement analysés.

III. LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

13. Il est difficile d'imaginer un monde dans lequel la libre circulation grandissante des capitaux, des biens et des services ne s'accompagnerait pas de mouvements migratoires. Aujourd'hui, la communauté internationale prend de plus en plus conscience du rôle des migrations dans la croissance économique, le développement et la stabilité de la planète. Selon les théories relatives aux migrations économiques, les migrations peuvent présenter des avantages pour la quasi-totalité des acteurs concernés: les pays d'origine peuvent exporter leur main d'œuvre excédentaire et tirer parti des fonds envoyés par les travailleurs immigrés et des investissements réalisés par leurs diasporas; les pays de destination peuvent se procurer la main-d'œuvre dont ils ont besoin et stabiliser ou améliorer leur taux de productivité; la main-d'œuvre supplémentaire que génère la migration contribue à freiner la hausse des salaires et entraîne par conséquent un accroissement du revenu national; les migrants bénéficient quant à eux de salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail et acquièrent de nouvelles compétences et connaissances, qu'ils peuvent ensuite ramener dans leurs pays d'origine.

14. À mesure que la mondialisation favorise l'intégration des économies et des marchés de l'emploi, les entraves à la circulation des personnes sont perçues comme des obstacles majeurs au progrès social, au détriment des pays en développement, des pays développés, des migrants et de leurs familles.⁴ Un assouplissement même limité des dispositions du Mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) relatives aux mouvements temporaires des fournisseurs de services – qui ne représentent, de l'avis général, qu'un faible pourcentage des mouvements transfrontalier annuels – suffirait, selon les prévisions, à générer à l'échelle mondiale entre 150 milliards et 200 milliards de dollars sous forme d'avancées sociales, soit plus que les avantages qui découleraient d'une libéralisation du commerce des biens.⁵ Cela étant, les individus ne sont pas des marchandises, et les questions relatives à la circulation des personnes sont bien plus diverses et complexes que celles qui touchent à la circulation des biens.

15. Les pertes économiques liées à la mauvaise gestion des mouvements migratoires sont susceptibles de compromettre les avantages économiques découlant de la migration. Les pays d'origine peuvent notamment enregistrer une perte nette du fait de l'émigration de professionnels qualifiés, tandis que les pays de destination peuvent pâtir, par exemple, d'une hausse du taux de

⁴ L'absence de cadre multilatéral de gestion des mouvements transfrontaliers de personnes est considérée comme une carence majeure de la structure institutionnelle qui régit actuellement l'économie mondiale. Voir notamment *A Fair Globalization: Creating Opportunities for All*, Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, 2004; et le Rapport sur le commerce mondial 2004, qui cite Winters et Walmsley, 2003 et Rodrik, 2002.

⁵ Ibid. L'évaluation des avantages qui découlent au plan mondial de la libre circulation de la main-d'œuvre ne tient pas compte des ressources générées notamment par les visiteurs et les étudiants, qui injectent chaque année des milliards de dollars dans les économies des pays de destination. À titre d'exemple, le ministère britannique des Finances a estimé que le taux de croissance économique du Royaume-Uni baisserait de près de 0,5 % au cours des deux prochaines années si la migration nette venait à s'interrompre. En 2002, les visiteurs originaires de pays non membres de l'Union européenne ont dépensé 6,8 milliards de livres au Royaume-Uni, et les ressortissants de pays membres de l'UE plusieurs milliards de plus.

chômage si des migrants réussissent à obtenir des emplois au détriment de la main-d'œuvre locale, ou de l'accroissement des dépenses consacrées aux programmes de santé, d'éducation et de protection sociale. Bien que les migrants paient généralement des impôts et produisent des revenus, l'immigration a un coût potentiel dont les éléments généralement mis en avant sont notamment les suppressions d'emplois, les pressions à la baisse qui s'exercent sur les salaires, la forte demande dont font l'objet les infrastructures et les services publics (logement, transport, établissements scolaires, services de santé, entre autres) et les problèmes relatifs à la sécurité nationale, à la cohésion et à la stabilité sociales. Diverses évaluations de l'impact économique net de la migration ont été entreprises, mais les modèles d'évaluation sur lesquels elles reposent ne tiennent pas toujours suffisamment compte de facteurs d'importance majeure qui touchent notamment à des questions de perception et d'identité. La plupart des études consacrées à cette question montrent qu'en règle générale, les migrants occupent rarement des emplois susceptibles d'intéresser des ressortissants du pays d'accueil, et que l'impact négatif des migrations sur les salaires est minime.⁶

16. La migration de travailleurs qualifiés s'opère désormais dans de multiples directions, puisque les migrants qui retournent dans leurs pays d'origine ramènent avec eux des compétences et des capitaux dont leurs pays ont le plus grand besoin. On tente actuellement de mettre en place de nouveaux mécanismes, comme les codes d'éthique en matière de recrutement, afin d'atténuer l'incidence de la "fuite des cerveaux" et faire en sorte que la circulation des compétences profite à l'ensemble des pays concernés. Si les notions classiques de "fuite des cerveaux" pour le monde en développement et de "gain de cerveaux" pour le monde développé sont toujours d'actualité, il faut aussi tenir compte des phénomènes comme la "circulation" et le "partage" des cerveaux, compte tenu de la nature pluridirectionnelle de la migration de main-d'œuvre et des avantages mutuels que les pays peuvent en retirer.

17. L'impact des **envois de fonds**, qui constituent une composante importante de la dimension économique de la migration, n'a encore jamais été évalué de manière précise. La Banque mondiale a estimé récemment à 100 milliards de dollars le montant des fonds envoyés chaque année de l'étranger par le biais des circuits officiels, ce qui représente plusieurs fois le montant total des investissements étrangers directs ou de l'aide publique au développement dont bénéficient nombre de pays. Les fonds envoyés par le biais de filières non officielles pourraient être de deux à trois fois supérieurs. Une enquête récente de l'OIM sur les pratiques relatives aux envois de fonds des migrants guatémaltèques montre que quelque 25 000 petites entreprises du Guatemala sont financées par les fonds envoyés par les travailleurs immigrés, ce qui représente au total une production de 91 millions de dollars et quelque 3 500 emplois.⁷ Pourtant, les envois de fonds – d'origine privée – ont fait l'objet de critiques, en raison principalement de leur effet sur la consommation; il leur a également été reproché de ne pas contribuer aux **investissements locaux**, ni à la **croissance et au développement durables**, qui devraient pourtant constituer leur objectif d'ensemble.

18. Outre leur contribution aux investissements financiers, et en particulier aux **investissements étrangers directs**, les migrants et les diasporas investissent de diverses manières dans le développement de leur pays d'origine; ils contribuent notamment au transfert réel ou virtuel de compétences, à la faveur d'une réinstallation temporaire ou définitive dans leur pays d'origine. Selon une enquête réalisée aux États-Unis en 2003, "21 % des immigrés de sexe

⁶ Goldman Sachs, *Global Economics Paper* no. 115, août 2004.

⁷ Voir *National Survey on the Impact of Family Remittances in Guatemalan Homes*, OIM, octobre 2004, disponible sur le site web de l'OIM à l'adresse www.oim.org.gt <<http://www.oim.org.gt>>

masculin qui justifient d'un visa de travail ne prévoient pas de vivre durablement aux Etats-Unis".⁸ Le programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) de l'OIM a pour objet de mettre à profit l'intérêt potentiel de la migration de retour – qu'elle soit virtuelle, temporaire ou définitive – et de faciliter le transfert des compétences et des ressources vitales dont les migrants africains sont détenteurs, à l'appui du développement de leurs pays d'origine.

19. La valeur économique de la migration dépend, dans une large mesure, des politiques que mènent les États et du climat économique qu'ils s'emploient à créer. Dans les pays développés, les politiques visant à attirer des travailleurs qualifiés et à utiliser plus efficacement leurs compétences, notamment en facilitant la reconnaissance de leurs qualifications, peuvent générer les avantages économiques souhaités et contribuer à atténuer les effets négatifs prévisibles du vieillissement et de la baisse de la population. Dans les pays en développement, les politiques qui ont pour objet d'encourager les travailleurs expatriés – par le biais d'exemptions fiscales ou de subventions de contrepartie – à investir à des fins productives les fonds qu'ils envoient de l'étranger, tout en créant un environnement économique stable de nature à inciter les travailleurs expatriés à investir dans l'économie de leur pays, peuvent aider les pays d'origine à tirer le meilleur parti possible de la migration.

IV. LA DIMENSION SOCIO-CULTURELLE

20. L'impact social et culturel des migrations est considérable. En se déplaçant ainsi de leur culture d'origine à celle de leur pays d'adoption, **les migrants peuvent bâtir des passerelles entre les cultures** et accumuler un capital social qui transcende les frontières. Les mains-d'œuvre multiculturelles sont les mieux à même de saisir les opportunités qui s'offrent à elles et de nouer des relations multinationales constructives contribuant à dynamiser durablement le commerce international. La diversité culturelle peut encourager l'esprit d'entreprise, l'innovation industrielle, la créativité artistique et littéraire, la performance sportive, l'inventivité culinaire et bien d'autres initiatives. Les politiques des pays hôtes peuvent contribuer de manière déterminante à l'amélioration de l'image des migrants, dans le cadre de programmes éducatifs, de campagnes médiatiques et de manifestations fédératrices.

21. Toutefois, les aspirations sociales divergentes des communautés et les pressions psychologiques qui en résultent peuvent conduire à la marginalisation des migrants. Si les pouvoirs publics ne se dotent pas de politiques d'intégration élaborées avec soin, les migrants seront dans l'impossibilité de participer activement au devenir de leur pays d'accueil et pourraient se voir contraints de se regrouper au sein de communautés isolées, repliées sur leurs traditions et leurs cultures respectives. Les risques d'une telle marginalisation sont loin d'être négligeables.

22. Les pays dans lesquels la population est homogène sont moins nombreux aujourd'hui que par le passé. Les sociétés multiculturelles, jadis exceptionnelles, sont en passe de devenir la règle. Les personnes possédant deux ou plusieurs nationalités sont de plus en plus nombreuses, et cette situation présente à la fois des avantages et des inconvénients. Les sociétés multiculturelles, outre leur dynamisme, sont potentiellement les plus stables et les plus viables, dans la mesure où elles sont particulièrement bien armées pour s'adapter à l'évolution rapide du monde. Cela étant, la diversité culturelle peut devenir source de tension si elle n'est pas appréhendée avec prudence.

⁸ Mark Rosenzweig, *Copenhagen Opposition Paper on Population and Migration*, document préparé en prévision du Consensus de Copenhague 2004.

La migration est un phénomène à double sens qui repose sur le principe du respect mutuel: les migrants doivent respecter les valeurs fondamentales du pays hôte, qui doit en contrepartie respecter les droits fondamentaux des migrants et leur contribution sociale, économique et culturelle au développement de leur pays d'accueil.

23. La santé **publique** revêt désormais une dimension planétaire: les touristes, les visiteurs et les migrants introduisent leur environnement sanitaire dans les pays où ils séjournent, et ramènent dans leurs pays d'origine l'environnement sanitaire des pays dont ils reviennent. La relation entre migration et santé est étroite et dynamique; elle a à la fois des avantages et un coût, tout particulièrement en matière de santé publique mondiale au plus haut niveau.⁹

24. Le statut de migrant peut contribuer à rendre les femmes plus indépendantes, leur conférer une plus large autonomie et réduire les **disparités ente les sexes**, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi, en particulier dans les secteurs non agricoles. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine. Son impact peut toutefois être évalué de manière différente selon la perspective socioculturelle retenue.

V. GESTION DES MIGRATIONS

25. On ne peut passer sous silence la question du coût de la gestion des migrations. Cette dernière suppose que des ressources tant humaines que financières soient investies dans l'élaboration et la mise en place de systèmes qui permettent, entre autres, d'identifier les migrants et de suivre leurs déplacements, de lutter contre la migration irrégulière, et plus particulièrement contre le trafic d'êtres humains et l'introduction clandestine de migrants, et d'expulser les migrants en situation irrégulière. Les mesures visant à renforcer les frontières et à faciliter dans le même temps l'entrée des migrants exigent elles aussi des ressources. L'économie mondiale dépend de l'efficacité des dispositifs qui ont pour but de faciliter l'identification des migrants, de simplifier l'entrée des personnes justifiant des autorisations requises et de repérer celles qui ne sont pas en règle. Les entreprises qui opèrent à l'échelle internationale doivent consacrer beaucoup de temps et d'argent à la préparation des demandes de visas et de permis de travail et aux diverses démarches administratives indispensables à la gestion efficace des migrations internationales. Tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, d'origine, de transit ou de destination, doivent supporter les coûts de la gestion des migrations.

26. Les coûts liés à l'*absence* de mesures de gestion peuvent cependant être plus élevés. C'est aux États qu'il appartient d'accorder ou non à un individu donné le droit d'entrer et de séjourner sur leur territoire et de déterminer les conditions qui s'appliquent en la matière. Si la majorité des migrants respectent les règles du jeu et traversent les frontières en toute légalité, le recours abusif aux filières d'asile et d'immigration est pourtant monnaie courante, et cela ne peut que compromettre le soutien du public en faveur de l'immigration. Les cas d'abus les plus retentissants – bien que rares – peuvent être fortement préjudiciables. Il est donc indispensable de garantir la fiabilité du système pour obtenir l'appui de l'opinion publique et créer ainsi un environnement favorable à l'intégration des migrants. La méfiance grandissante que les

⁹ Susan Maloney: *Migration Health Policies: Shifting the Paradigm from Exclusion to Inclusion*, Séminaire "Migration et santé", Genève, OIM 2004.

populations de nombreux pays d'Europe manifestent à l'égard des réfugiés, du fait des multiples cas patents d'utilisation abusive du système du droit d'asile, témoigne de l'urgence de la situation.

Questions appelant un examen approfondi

- *Quelles démarches de portée générale faut-il engager pour optimiser les avantages de la migration sous toutes ses formes, et réduire les risques et les coûts qui lui sont associés?*
- *Comment une coopération renforcée peut-elle contribuer à optimiser les avantages de la migration?*
- *Quelles mesures peut-on prendre pour tirer le meilleur parti des avantages économiques des migrations, compte tenu de la mondialisation et de l'intégration grandissante des économies? Comment faire en sorte de répartir ces avantages de manière plus efficace et plus équitable?*
- *Comment les migrants peuvent-ils mieux s'intégrer dans leurs pays d'accueil, tout en préservant les expressions les plus importantes de leur culture? Comment protéger les valeurs fondamentales des sociétés d'accueil face aux valeurs culturelles et aux croyances religieuses introduites par les migrants?*
- *Comment protéger concrètement les droits des migrants?*
- *Comment promouvoir une meilleure image des migrants dans la société? Que peut-on faire pour que la contribution des migrants à la vie sociale de leur pays d'accueil soit appréciée à sa juste valeur?*
- *Comment renforcer l'efficacité des politiques migratoires en l'absence de données concrètes sur les coûts et avantages de la migration? Comment réduire le risque de politisation du débat sur la migration découlant d'une information lacunaire?*

VI. CONCLUSION

27. On a parfois tendance à céder à la facilité en appliquant à l'évaluation de la migration et du rôle des migrants dans la société des stéréotypes et des hypothèses sans fondement.¹⁰ Les aspects du phénomène migratoire qui touchent au développement et ses dimensions à la fois économiques, sociales, culturelles et politiques doivent tous être pris en compte dans l'évaluation des coûts et des avantages de la migration. Comme on l'a souligné au début de ce document, la question n'est plus de savoir s'il faut ou pas accepter le principe de la migration. Il s'agit plutôt de définir des modes de gestion efficaces afin de renforcer les retombées positives des migrations et d'en atténuer les effets néfastes. En conséquence, la communauté internationale doit s'employer à trouver des solutions qui lui permettront de **tirer le meilleur parti possible de la migration. Elle devra à cette fin engager des politiques de gestion constructives et efficaces.**

¹⁰ OIM, 2004, *The Impact of Immigration on Austria's Society*.

28. Les avantages potentiels des migrations ne pourront être mis à profit que dans le cadre de politiques et de programmes adaptés. Il convient notamment de comprendre que la migration s'inscrit dans le cadre d'un processus continu exigeant des migrants et des pays d'accueil qu'ils fassent preuve de souplesse. Les migrations intéressent au plus haut point l'ensemble des acteurs concernés, et en particulier les pouvoirs publics – qui sont responsables de l'élaboration de politiques efficaces –, les entreprises, les employeurs, les syndicats, les associations de migrants, et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales publiques et privées. Toutefois, les intervenants concernés ont chacun leur propre analyse de la situation et leur propre façon de quantifier les problèmes et les avantages potentiels que présentent les migrations.

29. La communauté internationale doit donc se fixer pour objectif de formuler des stratégies qui tiennent compte à la fois de la diversité des points de vue relatifs aux coûts et aux avantages des migrations contemporaines, et du potentiel qu'elles recèlent, de sorte que l'on puisse tirer le meilleur parti possible des migrations d'ampleur croissante qui s'opèrent aujourd'hui à l'échelle mondiale. Si la question est appréhendée et gérée de manière concertée dans le cadre de politiques soigneusement planifiées et d'interventions concrètes, les avantages tirés des migrations l'emporteront sur leurs coûts, dans l'intérêt non seulement des migrants mais aussi des pays d'origine et de destination.